



Réserve Naturelle Régionale  
**ETANGS DU PETIT ET DU GRAND LOC'H**



# Rapport d'activité 2023

**Gestionnaire**  
de la Réserve naturelle

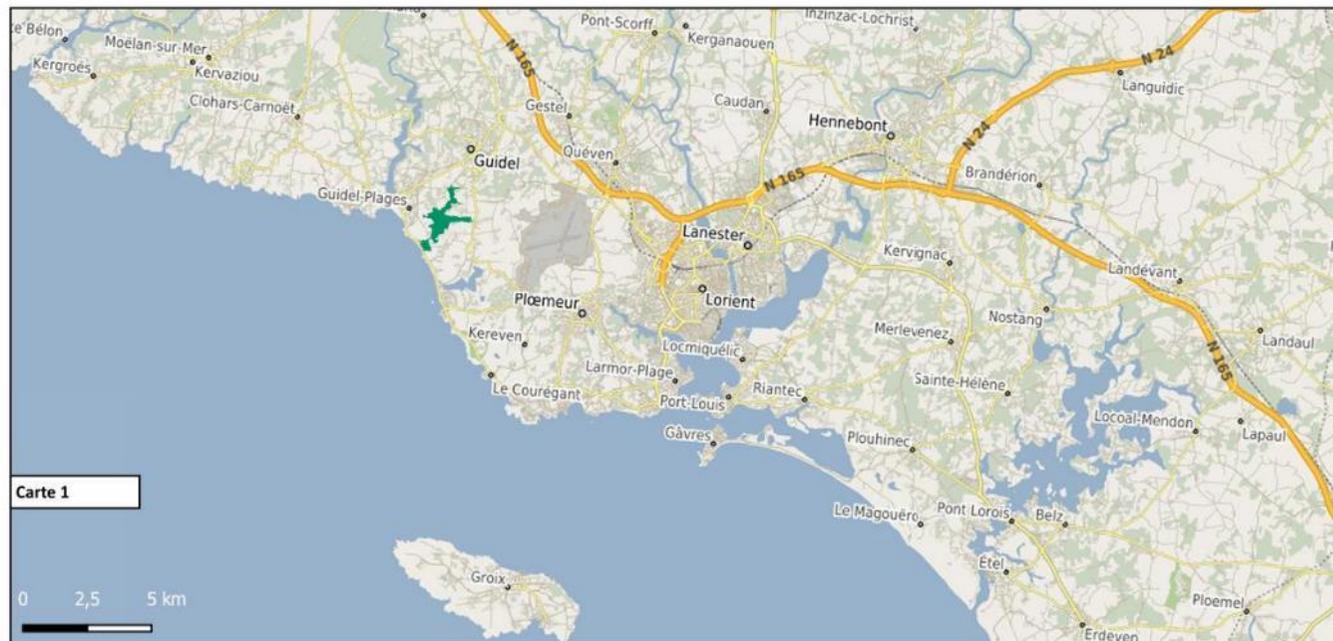


**Autorité de tutelle**  
de la Réserve naturelle





## Réserve Naturelle Régionale ETANGS DU PETIT ET DU GRAND LOC'H



### Carte 1 - Situation géographique

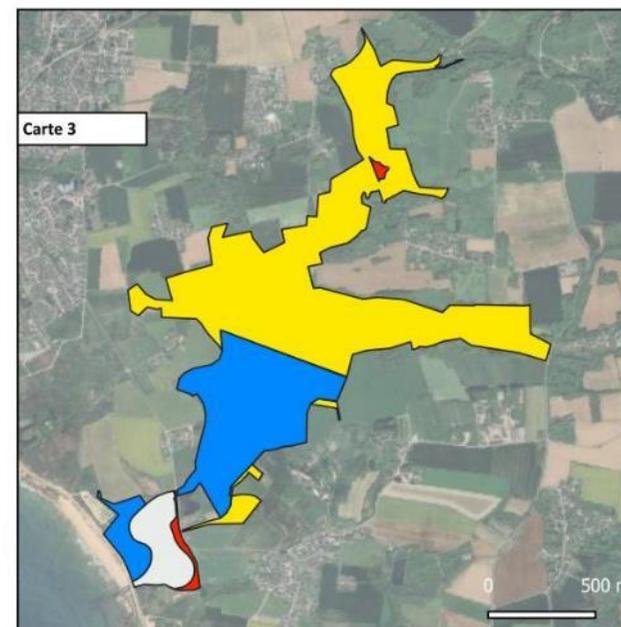
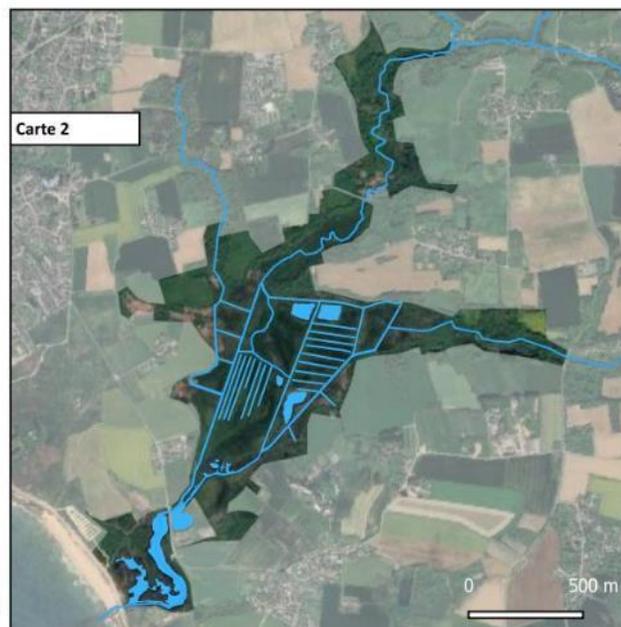
- Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h

### Carte 2 - Hydrologie

- Réseau hydrographique (La Saudraye et canaux)
- Pièces d'eau

### Carte 3 - Propriétaires

- Conseil départemental 56 (80 ha)
- Conservatoire du littoral (36 ha)
- État - Domaine Public Maritime (8 ha)
- Commune de Guidel (1,5 ha)



Sources : BD CARTHO, OpenStreetMap, BD CARTHAGE, Géobretagne  
Mise en page : FDC56, 2024

Figure 1 Cartographies de la réserve

↪ La réserve

<b>Superficie</b>	125 ha
<b>Début de la gestion</b>	1994
<b>Classement en RNR</b>	2008
<b>Propriétaires</b>	Conseil Départemental du Morbihan, Conservatoire du Littoral, Commune de Guidel, Etat (DPM)
<b>Plans de gestion</b>	2009-2014 ; 2015-2022 ; 2023-2032
<b>Natura 2000</b>	FRGR5300059 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, Etangs du Loc'h et de Lannéec » (2006)

↪ Le gestionnaire

**La Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan, depuis 1994**

↪ Les financeurs

- de la gestion courante



- du projet : Observatoire des changements & Évaluation et renouvellement du plan de



↪ L'équipe 2023 de la réserve

**Stéphane Basck** : Conservateur  
**Sylvain Murs** : Technicien  
**Romain Bazire** : Chargé de mission  
**Anna Borowski** : Stagiaire BTS GPN  
**Ethan Le Gal** : Stagiaire BTS GPN  
**Nolan Thomas-Sourdin** : Stagiaire BAC PRO GMNF

Référence du document :

Bazire R., Murs S., Basck S., 2023, Rapport d'activités de la Réserve Naturelle Régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h 2023, FDC56.

Relecture du document : Rosine Binard

Images de couverture : Spatule blanche dans les mares de Quéverne (Sylvain Murs)

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>Temps forts de l'année</b>	<b>1</b>
<b>3.</b>	<b>Tableau de suivi des actions et indicateurs de réalisation des actions prévues en 2023</b>	<b>2</b>
<b>4.</b>	<b>Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel</b>	<b>4</b>
	CS 5 - Suivi du niveau et de la salinité de la nappe d'eau	4
	CS 7 - Suivi de la faune benthique	5
	CS 9 - Suivi des passereaux nicheurs	6
	CS 10 - Suivi des oiseaux d'eau	7
	CS 11 - Suivi de la restauration de la végétation des milieux dunaires	7
	CS 12 - Inventaire et cartographie des EEE végétales	7
	CS 14 - Suivi de l'Agrion de Mercure	7
	CS 15 - Actualiser ou compléter les inventaires naturalistes	8
	CS 16 - Suivi des reptiles	8
	CS 22 - Suivi de la population de sanglier	8
	CS 24 - Suivi de la Bécassine des marais	9
	CS 25 - Suivi de l'évolution du paysage	9
	CS 26 - Suivi des pratiques et représentations sociales des riverains et des usagers	9
	CS 27 - Suivi de la topographie	10
	<b>IP - Intervention sur le patrimoine naturel</b>	<b>10</b>
	IP 1 - Contrôle, régulation ou destruction des espèces invasives végétales	10
	IP 2 - Gestion par fauche ou pâturage des pelouses et prairies	10
	IP 3 - Enlèvement des structures de franchissement sur le Grand Loc'h	11
	IP 4 - Contrôle, régulation ou destruction des EEE animales	11
	IP 5 - Régulation du Sanglier	11
	<b>PA : Prestation d'accueil et animation</b>	<b>12</b>
	PA 1 - Information et sensibilisation des visiteurs et des riverains	12
	PA 2 - Gestion de l'accès aux affûts photographiques	12
	PA 3 - Accompagnement et encadrement des manifestations	12
	PA 4 - Conventionnement avec L'îlot Kergaher pour l'organisation des animations scolaires	12
	PA 5 - Participation aux projets locaux en lien avec la biodiversité du territoire	13
	PA 6 - Répondre à la demande d'animation ou d'intervention auprès de publics spécifiques	13
	<b>CC : Création de supports de communication et de pédagogie</b>	<b>13</b>
	<b>SP : Surveillance et police</b>	<b>13</b>
	<b>CI : Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>	<b>14</b>
	CI 1 - Réfection et mise en place d'aménagements de canalisation du public sur les milieux dunaires	14
	CI 3 - Assurer un balisage optimal du sentier	14
	CI 4 - Entretien des infrastructures et équipements d'accueil, de sensibilisation et de canalisation de la fréquentation	14
	CI 5 - Actualiser et enrichir les panneaux informatifs et pédagogiques avec une démarche d'interprétation et adapter les panneaux règlementaires	14
	<b>MS : Management et soutien</b>	<b>14</b>
	MS 2 - Articulation de la mise en œuvre du plan de gestion avec celle du DOCOB Natura 2000	15
	MS 3 - Suivi du projet de restauration des continuités écologiques de la Saudraye	15
	MS 4 - Renforcement de l'articulation du plan de gestion avec les autres politiques et documents de planification et/ou opérationnels du territoire	15
	MS 5 - Veille sur l'état du sentier et intervention si nécessaire	15
	MS 6 - Gestion du site internet	15
	MS 7 - Organiser les comités consultatifs de gestion	16
	MS 9 - Préparer les interventions en CSRPN et commissions aires protégées	16

<i>MS 10 - Organisation des missions du personnel.....</i>	<i>16</i>
<i>MS 11 - Formaliser, suivre, actualiser et archiver les documents administratifs (arrêtés, avis, conventions...) .....</i>	<i>16</i>
<i>MS 12 - Gérer la comptabilité, assurer la diversification des financements .....</i>	<i>16</i>
<i>MS 13 - Bancarisation et transfert des données, y compris historiques.....</i>	<i>16</i>
<i>MS 14 - Actualisation du SIG de la réserve.....</i>	<i>17</i>
<i>MS 15 - Évaluation du plan de gestion en continu .....</i>	<i>17</i>
<i>MS 16 - Renouvellement de la procédure de classement de la réserve et élaboration du prochain plan de gestion</i>	<i>17</i>
<i>MS 17 - Renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion, aux suivis naturalistes et aux animations pédagogiques.....</i>	<i>17</i>
<i>MS 18 - Formation du personnel.....</i>	<i>17</i>
<i>MS 19 - Organisation et participation aux réunions d'équipe.....</i>	<i>17</i>
<i>MS 20 - Participation à la vie des réseaux régionaux et nationaux.....</i>	<i>17</i>
<i>MS 21 - Participer et intervenir aux différents lieux d'échanges des savoirs (colloques, conférences, webinaires...)</i>	<i>17</i>
<i>MS 22 - Participation et transmission des données de la réserve aux bases de données et programmes régionaux et nationaux .....</i>	<i>18</i>
<b>PR : Participation à la recherche</b>	<b>18</b>
<i>PR 1 - Accompagnement des projets menés par les scientifiques et universitaires .....</i>	<i>18</i>
<b>EI : Prestations de conseils, études et ingénierie</b>	<b>19</b>
<b>Bilan budgétaire</b>	<b>21</b>
<b>Programme d'actions 2024</b>	<b>23</b>
<b>Annexe 26</b>	

## 1. Introduction

La réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h, à Guidel, se compose de la zone humide arrière dunaire du Petit Loc'h et de l'espace prairial du Grand Loc'h ; ce site forme un ensemble de mares et de prairies inondables sur plus de 120 hectares. Depuis la fin du 19e siècle, le paysage du Loc'h a été fortement marqué par l'activité humaine : construction de route, édification d'une digue, drainage... les dernières interventions humaines sur le site ayant conduit à sa poldérisation pour une mise en valeur agricole. Après quarante ans d'exploitation (de 1953 à 1992), l'acquisition du Loc'h en 1994, par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, aura permis de préparer la reconversion des lieux. Depuis, le site fait l'objet d'une gestion patrimoniale répondant à un triple objectif de préservation du milieu et de développement de la connaissance, de conservation de la biodiversité et de valorisation auprès du public.

Aujourd'hui, la réglementation européenne sur la restauration des continuités écologiques des rivières et fleuves côtiers implique l'aménagement de l'ouvrage à la mer situé en aval de la réserve de manière à reconnecter la Saudraye à l'océan. L'objectif étant de permettre aux poissons migrateurs et aux sédiments de se déplacer sans obstacle. La communauté scientifique régionale a préconisé aux acteurs de la gestion de la réserve de développer un observatoire des changements dans le but de mesurer les évolutions écologiques et paysagères du site, intégrant un focus sur les évolutions des perceptions sociales. L'application de cette réglementation est portée localement par la communauté de communes, Lorient agglomération, qui programme la reconnexion à la mer courant l'année 2025.

## 2. Temps forts de l'année

En début d'année, le jeu immersif en plein air « **L'expédition mystère** » a vu le jour. Ce jeu a été réalisé par Ma-Cocotte avec la participation de L'îlot Kergaher et du gestionnaire de la réserve. Certains partenaires de la réserve ont pu tester le jeu avant son lancement officiel. Il est désormais disponible à L'îlot Kergaher, sur réservation.

Le 28 juin a lieu la **première « causerie de la réserve »**. Ce nouvel outil de communication est à destination des riverains de la réserve. Cette première causerie avait pour sujet les espèces exotiques envahissantes. Un logo a été créé par Anna Borowski, stagiaire cette année.

Le 30 septembre, en marge de l'université de rentrée du Mouvement Démocrate (MoDem) se tenant à Guidel, **Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la biodiversité**, est venue visiter la réserve. Étaient également présent le maire de Guidel M. Jo Daniel ainsi que des membres du conseil municipal, la conseillère départementale du canton de Guidel Mme Françoise Ballaster, la vice-présidente de Lorient Agglomération Mme Armelle Nicolas, la vice-présidente du Conseil régional Mme Delphine Alexandre, le préfet du Morbihan M. Pascal Bolot, le président de la FDC56 M. Maurice Joubaud, le président de l'association L'îlot Kergaher M. Yann Riguïdel ainsi que les agents du service départemental de l'OFB.

Le plan de gestion a été présenté en commission aires protégées le 23 novembre ainsi qu'en comité consultatif de gestion le 30 novembre. Ces deux instances de gouvernance ont prononcé un **avis favorable sur ce plan de gestion 2023-2032**. Le plan de gestion passera en commission permanente de conseil régional en 2024 pour une validation officielle. 2023 est la première année de mise en œuvre effective de ce nouveau plan de gestion.



### 3. Tableau de suivi des actions et indicateurs de réalisation des actions prévues en 2023

Code	RNR étangs du Petit et du Grand Loc'h – suivi des actions et indicateurs de réalisation 2023	Priorité	Indicateur de réponse/réalisation	Réponse obtenue	Résultat / 1
<b>CS - Connaissance et suivis</b>					
CS 5	Suivi du niveau et de la salinité de la nappe d'eau	1	Fait / pas fait	Fait	1
CS 7	Suivi de la faune benthique	1	Fait / pas fait	Fait	1
CS 9	Suivi des passereaux nicheurs	1	Fait / pas fait	Fait	1
CS 10	Suivi des oiseaux d'eau	1	Fait / pas fait	Fait	1
CS 11	Suivi de la restauration de la végétation des milieux dunaires	1	Fait / pas fait	Pas fait	0
CS 12	Inventaire, veille et cartographie des espèces invasives végétales	1	Fait / pas fait	Fait	1
CS 14	Suivi de l'Agrion de Mercure	1	Suivi réalisé	oui	1
CS 16	Suivi des reptiles	2	% de réalisation	Pas fait	0
CS 22	Étude/suivi des populations de Sangliers	3	% de réalisation	Partiellement	0,7
CS 24	Suivi de la Bécassine des marais	3	% de réalisation	Fait	1
CS 25	Suivi de l'évolution du paysage	1	Photographie	Partiellement	0,2
CS 26	Suivi des pratiques et représentations sociales des riverains et des usagers	1	Rapport d'études	Pas encore reçus	0
CS 27	Suivi de l'évolution de la topographie des zones suivies	1	Données récoltées	Pas fait	0
<b>IP - Intervention sur le patrimoine naturel</b>					
IP 1	Contrôle, régulation ou destruction des espèces invasives végétales	1	Nb de stations traitées	4 stations traitées	1
IP 2	Gestion par fauche ou pâturage des pelouses et prairies	1	Nb de secteurs gérés / Nb de secteurs prévus	1/1	1
IP 3	Adaptation des structures de franchissement sur le Grand Loc'h	2	Buses et passerelles enlevées et remplacées	Pas fait	0
IP 4	Contrôle, régulation ou destruction des EEE animales	1	Nb d'individus prélevés	32	1
IP 5	Régulation du Sanglier	2	Nb d'interventions	5	1
<b>PA : Prestation d'accueil et animation</b>					
PA 1	Information et sensibilisation des visiteurs et des riverains	1	Nb d'animation	1	1
PA 2	Gestion de l'accès aux affûts photographiques	2	Nb d'utilisateurs	12	1
PA 3	Accompagnement et encadrement des manifestations	2	Temps passé	0	-
PA 4	Conventionnement avec L'îlot Kergaher pour l'organisation des animations scolaire	1	Convention renouvelée	oui	1
PA 5	Participation aux projets locaux en lien avec la biodiversité du territoire	2	Nb de projets suivis	1/1	1
PA 6	Répondre à la demande d'animation ou d'intervention auprès de publics spécifiques	1	Nb d'animation/d'intervention	6	1
<b>CC : Création de supports de communication et de pédagogie</b>					
<b>SP : Surveillance et police</b>					
<b>CI : Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>					
CI 1	Réfection et mise en place d'aménagements de canalisation du public sur les milieux dunaires	1	Aménagements installés	Non réalisé	0
CI 3	Assurer un balisage optimal du sentier	2	Balisage réactualisé	Non réalisé	0
CI 4	Entretien des infrastructures et équipements d'accueil, de sensibilisation et de canalisation de la fréquentation	2	Temps passé	2 jours	1
CI 5	Actualiser et enrichir les panneaux informatifs et pédagogiques avec une démarche d'interprétation et adapter les panneaux réglementaires	1	Flotte de panneaux actualisée	Non réalisé	0
<b>MS : Management et soutien</b>					
MS 2	Articulation de la mise en œuvre du plan de gestion avec celle du DOCOB Natura 2000	2	Nb d'opérations communes réalisées	0/0	-

Code	RNR étangs du Petit et du Grand Loc'h – suivi des actions et indicateurs de réalisation 2023	Priorité	Indicateur de réponse/réalisation	Réponse obtenue	Résultat /1
MS 3	Suivi du projet de restauration des continuités écologiques de la Saudraye	1	Nb de réunions réalisées	3/3	1
MS 4	Renforcement de l'articulation du plan de gestion avec celle des autres politiques et documents de planification et/ou opérationnels du territoire	2	Nb d'opérations communes réalisées	0/0	-
MS 5	Veille sur l'état du sentier et intervention si nécessaire	2	Temps passé	1 jours	1
MS 6	Gestion du site internet	1	Temps passé	10 jours	1
MS 7	Organiser les comités consultatifs de gestion	1	Réunion annuelle effectuée	oui	1
MS 9	Préparer les interventions en CSRPN et commissions aires protégées	1	Nb d'avis reçu	1 avis reçu	1
MS 10	Organisation des missions du personnel	2	Fiche de poste par agent	Non réalisé	0
MS 11	Formaliser, suivre, actualiser et archiver les éléments administratifs (arrêtés, avis, conventions...)	1	Recueil des actes administratifs actualisé	oui	1
MS 12	Gérer la comptabilité, assurer la diversification des financements	1	Suivi financier effectué	oui	1
MS 13	Bancarisation et transfert des données, y compris historiques	1	Nb de données récoltés / nb de données saisies	<i>Une certaine quantité de données a été saisie, mais l'indicateur est difficile à renseigner. Il est à reformuler.</i>	
MS 14	Actualisation du SIG de la Réserve	2	SIG actualisé	oui	1
MS 15	Evaluation du plan de gestion en continu	1	Bilans d'activités annuels, mises à jour annuelles du tableau de bord, évaluation à mi-parcours et en fin de plan de gestion	oui pour actions annuelles	1
MS 16	Renouvellement de la procédure de classement de la réserve et élaboration du prochain plan de gestion	1	Classement et plan de gestion renouvelé	en attente des accords officiels du CR de Bretagne (juillet 2024)	0,9
MS 18	Formation du personnel	1	Formation effectuée	oui (2 formations)	1
MS 19	Organisation et participation aux réunions d'équipe	2	Réunions effectuées	oui	1
MS 20	Participation à la vie des réseaux régionaux et nationaux	2	NB de réunions de réseaux effectuées	2/2	1
MS 21	Participer et intervenir aux différents lieux d'échanges des savoirs (colloques, conférences, forums...)	2	Nb de participation à différents lieux d'échanges	une participation	1
MS 22	Participation et transmission des données de la Réserve aux bases de données et programmes régionaux et nationaux	1	Données acquises / données transmises	3,2/4	0,8
<b>PR : Participation à la recherche</b>					
PR 1	Élaborer et participer avec les scientifiques à des projets de recherche	2	Nb de projets	aucun	-
<b>EI : Prestations de conseils, études et ingénierie</b>					

**48 opérations programmées en 2023**

**Taux de réalisation: 80%**

## 4. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

Les opérations apparaissant en gris ne sont pas programmées cette année.

### CS 1 - Cartographie et suivi des groupements végétaux

---

Cette opération s'est déroulée en 2020-2021. Le rapport est disponible sur le [site internet](#). Elle sera reconduite avant la fin de plan de gestion. L'année de mise en place sera fonction de l'évolution constatée des végétations après la reconnexion à la mer.

### CS 2 - Cartographie et suivi de la flore patrimoniale

---

Initialement prévue cette année, l'opération est reportée à 2024. Un cahier des charges est en cours de rédaction, en collaboration avec le CBN de Brest, pour la recherche de prestataire.

### CS 3 - Suivi des invertébrés continentaux

---

Cette opération a été réalisée en 2020 et est disponible sur le [site internet](#). Elle sera reconduite après la reconnexion à la mer selon le planning prévisionnel suivant : coléoptères aquatiques en 2025, araignées en 2026, hétérocères en 2027.

### CS 4 - Suivi du peuplement d'orthoptère

---

Cette opération est programmée en 2024.

### CS 5 - Suivi du niveau et de la salinité de la nappe d'eau

---

Cette opération consiste à décharger les données des quatre sondes autonomes ainsi que de relever les données à l'aide d'une sonde manuelle le long d'un transect de neuf piézomètres et de trois autres piézomètres installés en périphérie. Ces données servent à caractériser l'état initial de ces paramètres avant la restauration des continuités écologiques de la Saudraye. L'intérêt de suivi repose sur l'acquisition des données après la reconnexion à la mer.

Les niveaux d'eau sur le Petit Loc'h ont été les plus élevés cette année 2023 comparés à 2022 et 2021 (figure 2). La moyenne est de 1,96m NGF  $\pm 0,16$  contre 1,90m NGF  $\pm 0,15$  en 2022 et 1,91m NGF  $\pm 0,15$  en 2021. Néanmoins, le niveau d'eau sur cette lagune reste stable et ne varie guère au cours de l'année. C'est la même tendance pour la salinité, qui reste stable sur l'année à un taux moyen de 1,30  $\pm 0,28$ .

Dans la partie sud du Grand Loc'h, l'année 2023 se positionne entre 2021 où l'été a été particulièrement humide et 2022 où une sécheresse a été observée entre avril et octobre. Le niveau d'eau moyen est de 1,55m NGF  $\pm 0,44$ , contre 1,24m NGF  $\pm 0,61$  en 2022 et 1,66m NGF  $\pm 0,26$  en 2021. Notons que le niveau d'eau du mois de juin 2023 est comparable au mois de juin 2022 (sécheresse). La salinité est plus élevée cette année que les deux années précédentes, notamment de janvier à septembre. Les valeurs moyennes sont de 4  $\pm 0,5$  en 2023, contre 3,64  $\pm 0,69$  en 2022 et 3,57  $\pm 0,66$  en 2021. La tendance sur l'année est la même pour la zone la plus au nord du Grand Loc'h, avec néanmoins des valeurs de salinité plus élevées. Elles sont de l'ordre de 8,41  $\pm 1,13$  pour 2023. Sur ce secteur, notons que les niveaux ont atteint des valeurs supérieures encore jamais observées depuis octobre 2020 (début du suivi), à savoir un niveau de 2,10m NGF le 16 janvier et de 2,20m NGF le 9 décembre. Les images ci-dessous illustrent ces valeurs. Ces niveaux d'eau ont rapidement diminué (quelques jours) du fait de précipitations nulles les jours suivants.

En vallée de la Saudraye, les niveaux d'eau ont été stables cette année, tout comme les deux années précédentes sur ce secteur, hormis la période estivale 2022. La moyenne est de 1,98m NGF  $\pm 0,07$ . L'eau y est douce (0,32  $\pm 0,09$ ).



#### CS 6 - Suivi de la composition floristique par transects longs

---

Cette opération s'est déroulée en 2021. Le rapport est disponible sur le [site internet](#). Elle sera reconduite après la restauration des continuités écologiques de la Saudraye.

#### CS 7 - Suivi de la faune benthique

---

Cette opération a été répliquée cette année de manière à consolider les résultats obtenus en 2021. Elle est menée par le bureau d'étude IDRA bio & Littoral sur le Petit Loc'h.

Conclusion extrait du rapport (disponible sur le [site internet](#)) :

La granulométrie par tamisage des sédiments met en évidence 4 textures sédimentaires : les sables graveleux (GL1), les sables (GL3, GL4 et GL7), les sables vaseux (GL2, GL5 et GL6) et les vases sableuses (GL8). La lagune la plus grande située le plus à l'est présente des proportions de vases plus importantes. À l'inverse, la petite lagune présente de plus grandes proportions de sables.

Concernant les peuplements benthiques, les principaux résultats sont les suivants :

- La richesse spécifique totale est très faible, avec un total de 4 taxons répertoriés. Les oligochètes, les larves de Chironomes et le crustacé amphipode *Corophium multisetosum* sont les 3 espèces/taxons constituant le peuplement au sein de la zone d'étude ;
- Les diversités exprimées par l'Indice de Shannon sont mauvaises, voire pauvres, sur l'ensemble de la zone d'étude. De même, les équitabilités sont faibles, exceptées aux stations GL5 et GL6 ;
- L'habitat en place correspond à l'habitat EUNIS X02 – Lagunes littorales salées. Il s'agit d'un complexe d'habitats, qui se caractérise par un environnement saumâtre, totalement séparé du milieu marin ;
- Les groupes écologiques III et V sont les seuls présents dans la zone d'étude, à l'image des trois taxons principaux : larves de Chironomes et *Corophium multisetosum* (Gr III) et Oligochaeta (Gr V) ;

- L'indice AMBI met en évidence des états écologiques allant de « Bon » à « Mauvais », mais cet indice présente des limites dans le cadre de cette étude, étant donné le type d'écosystème saumâtre et fermé dans lequel se situe la zone d'étudiée. (État bon : GL1-GL4, moyen : GL2-GL6, médiocre : GL2-GL6, mauvais : GL3-GL8.)

Les prélèvements en 2021 ont été réalisés à une période différente, en dehors de la période d'échantillonnage préconisée, ce qui peut expliquer les quelques différences dans les valeurs de densités et de richesses spécifiques. Cependant, dans l'ensemble, les grandes tendances observées rejoignent les résultats de la campagne de 2021.



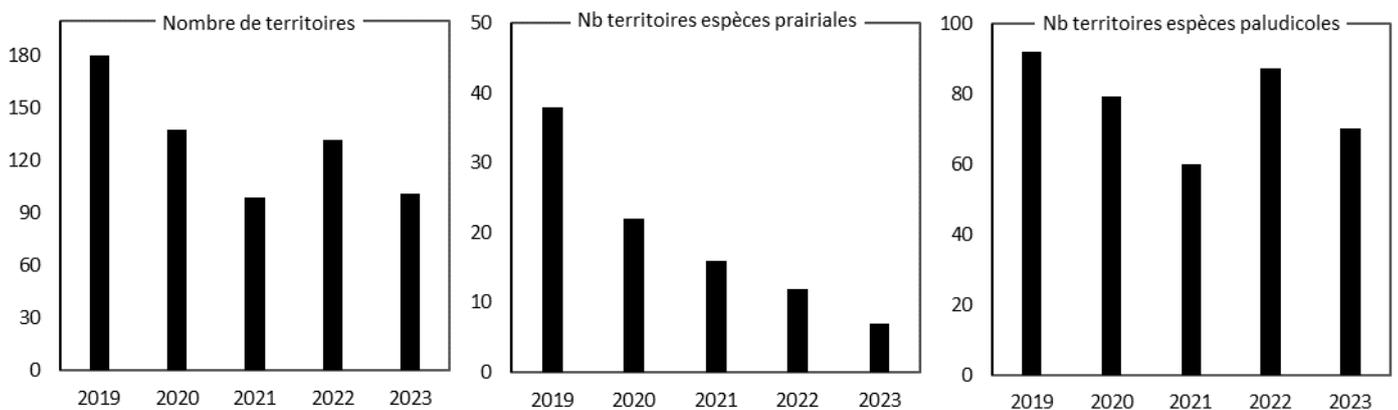
Plan d'échantillonnage des 8 stations

### CS 8 - Suivi de l'ichtyofaune

Une quatrième année de suite de suivi n'a pas été jugée nécessaire. L'opération sera désormais répliquée après la reconnexion à la mer.

### CS 9 - Suivi des passereaux nicheurs

Cette année, le nombre total de territoires est relativement bas comparé aux données obtenues depuis 2019 (101 territoires totaux, contre une moyenne de  $130 \pm 24$ ). Le nombre de territoires des espèces paludicoles est dans la moyenne basse (70 territoires contre une moyenne de  $80 \pm 14$ ) tandis que ceux des espèces prairiales continuent de baisser (7 territoires contre une moyenne de  $19 \pm 12$ ). L'évolution des végétations explique probablement ces évolutions, notamment pour les espèces prairiales. La sécheresse printanière et estivale de 2022 a également peut-être eu un effet sur le succès reproducteur et/ou sur la survie même des adultes.



## CS 10 - Suivi des oiseaux d'eau

---

La suivi a été réalisé via un comptage tous les 15 jours. Peu de changements dans le peuplement (annexe 2), hormis des effectifs de vanneaux relativement élevés au mois de janvier/février comparé à 2022. En effet, un groupe pouvant aller jusqu'à 2500 individus a fréquenté la réserve, notamment au moment des comptages. Ce groupe est observé au repos sur la réserve. Certains jours de comptage, ce groupe peut ne pas être présent, car réparti sur des zones de nourrissage aux alentours (parcelles agricoles notamment) ou bien d'autres zones de repos (?).

## CS 11 - Suivi de la restauration de la végétation des milieux dunaires

---

Cette opération est reportée en 2024.

## CS 12 - Inventaire et cartographie des EEE végétales

---

Cette opération a fait l'objet d'un stage de BTS GPN effectué par Anna Borowski. L'objectif était de dresser un inventaire des espèces exotiques envahissantes au sein de la réserve. Un pointage des espèces se développant en périphérie de la réserve a également été réalisé.

13 espèces sont inventoriées dans la réserve et 16 à l'extérieur. Parmi ces espèces :

3 sont notés exclusivement dans la réserve : *Séneçon en arbre (Baccharis)*, *Renoué du Japon*, *Renoué d'Aubert*

6 sont notés exclusivement à l'extérieur de la réserve : *Vigne vierge*, *Rhododendron*, *Pétasite*, *Laurier vrai*, *Griffe de sorcière*, *Herbe de la pampa*

8 sont notés à la fois dans et hors de la réserve : *Laurier palme*, *Gesse à larges feuilles*, *Érable sycomore*, *Bambous*, *Chalef de ebbing (Eleagnus)*, *Cyprès de Lawson*, *Yucca*, *Ail triquètre*.

## CS 13 - Suivi des amphibiens

---

Cette opération n'était pas prévue cette année. En 2024, un effort supplémentaire de détection sur les zones non suivies sera réalisé. L'objectif est d'actualiser la connaissance sur la présence/absence des amphibiens sur l'ensemble de la réserve.

## CS 14 - Suivi de l'Agrion de Mercure

---

Cette opération a fait l'objet d'un stage de première année de BTS GPN. Il a été réalisé par Ethan Le Gall entre mai et aout 2023. Les objectifs de ce stage étaient de (1) recontacter l'Agrion de Mercure sur la réserve, (2) proposer un protocole de suivi de l'espèce et (3) actualiser l'inventaire des odonates sur la réserve.

(1) L'espèce a été recontactée, notamment en vallée de la Saudraye. Elle a également été contactée sur la mare de Quéverne et sur des portions de canaux en amont du Grand Loc'h. Elle n'a pas été recontactée dans les fossés faisant l'objet d'un suivi annuel entre 2013 et 2020. Il semblerait que l'espèce déserte les secteurs qui se ferment progressivement depuis l'arrêt du pâturage. La Saudraye, notamment dans sa partie aval, avant sa canalisation dans le Grand Loc'h, semble être favorable à l'espèce à la vue des effectifs observés.

(2) Un protocole suivant les préconisations du GRETIA est ainsi proposé. Il s'agit de suivre l'espèce le long de 4 transects de cent mètres de long. Ces transects sont à suivre 8 fois entre mai et aout. Le temps de suivi par transect doit être de 20 à 25 minutes.

(3) **27 espèces ont été recensées cette année.** L'inventaire de 1998 fait état de 21 espèces.

Les espèces non revues sont : **Aeschne bleue** *Aeshna cyanea*, **Agrion délicat** *Ceriagrion tenellum*, **Agrion joli** *Coenagrion pulchellum*, **Leste sauvage** *Lestes barbarus*.

Les nouvelles espèces sont : **Leste vert** *Chalcolestes viridis*, **Leste brun** *Sympecma fusca*, **Agrion de Vander Linden** *Erythromma lindenii*, **Naïade au corps vert** *Erythromma viridulum*, **Agrion mignon** *Coenagrion scitulum*, **Cordulie bronzée** *Cordulia aenea*, **Gomphe à crochets** *Onychogomphus uncatus*, **Gomphe joli** *Gomphus pulchellus*, **Orthétrum brun** *Orthetrum brunneum*.

**L'Orthétrum bleissant** *Orthetrum coerulescens* vu de manière opportuniste en 2005, n'avait pas été contacté en 1998, ni en 2023 par Ethan.

### CS 15 - Actualiser ou compléter les inventaires naturalistes

Cette opération ouvre la possibilité de réaliser des inventaires de groupes d'espèces peu étudiés ou d'actualiser ceux déjà réalisés. Aucune action n'a été lancée cette année.

### CS 16 - Suivi des reptiles

Nolan Thomas-Bazin, stagiaire en BAC PRO GMNF a travaillé sur la mise en place du protocole POP-Reptile. À partir de 2024, 3 transects de 4 plaques seront ainsi suivis.

### CS 17 - Suivi de la Loutre d'Europe

Cette opération est programmée en 2026.

### CS 18 - Suivi du Campagnol amphibie

Un travail de description de la répartition de l'espèce sur la réserve a été mené en 2016, 2017 et 2018. Un travail similaire sera reconduit en 2028 pour mesurer les évolutions, notamment suite à la reconnexion à la mer.

### CS 19 - Suivi du Phragmite aquatique

Cette opération est programmée en 2024..

### CS 20 - Renouvellement de la cartographie des habitats fonctionnels du Phragmite aquatique

Cette action dépend de la mise en œuvre de l'action 1 du PNA Phragmite Aquatique 2022-2031 « Suivre et évaluer les sites de migration » et plus précisément le développement d'outil permettant d'affiner les correspondances entre les différents référentiels de cartographie de végétation ainsi que de mutualiser les moyens de cartographie. Ainsi nous pourrions, sur la réserve, se servir de la cartographie des végétations réalisée en 2020-2021 par le CBN de Brest pour identifier les habitats favorables pour cette espèce. Aucun échange n'a été établi cette année avec les référents de ce programme.

### CS 21 - Suivi du Petit scirpe

Cette opération est programmée pour 2024 dans le cadre de l'inventaire et cartographie des espèces patrimoniales (CS 2).

### CS 22 - Suivi de la population de sanglier

3 indicateurs permettent d'évaluer de façon indirecte l'évolution des populations de sanglier à Guidel et les communes alentour limitrophes : les prélèvements à la chasse, les dégâts aux cultures et les observations sur la réserve.

- Les prélèvements à la chasse

La saison cynégétique 2022/2023 s'est soldée par le prélèvement de 197 sangliers sur Guidel et les communes limitrophes (+Larmor-Plages), soit une augmentation de 81% (+88 sangliers) par rapport à la saison précédente. Depuis que les prélèvements ont commencé sur ce secteur, cette saison est celle présentant le plus de prélèvements. 48% de ces prélèvements sont réalisés sur Guidel (95 sangliers), 21% sur Ploemeur (42 sangliers) et 16% sur Clohars-Carnoet (32 sangliers). Comparés à la saison 2021/2022, c'est sur la commune de Clohars-Carnoet que les prélèvements ont le plus augmenté (+236%, de 9 à 32 sangliers), puis sur Pont-Scorff (+100%, de 3 à 6 sangliers) et enfin sur Ploemeur (+75%, de 24 à 42 sangliers). Notons que la commune de Quéven est passée de 0 à 8 prélèvements. Sur Guidel, les prélèvements ont augmenté de 61% (+36 sangliers), et cette saison 2022/2023 présente le nombre de prélèvements le plus élevé. On constate une diminution des prélèvements sur le camp militaire de Lorient Lann-Bihoué (-75%, de 4 à 1 sanglier) ainsi qu'à Gestel (-50%, de 2 à 1). Les prélèvements réalisés sur la réserve sont présentés dans l'opération IP5.

- Les dégâts aux cultures

La saison 2022/2023 s'est soldée par une surface totale détruite de 19,1 ha. Cette saison est la plus élevée en termes de surface détruite depuis les premiers dégâts pris en charge en 2005/2006. Ces dégâts se sont concentrés seulement sur les communes de Guidel (à 82%) et de Ploemeur (18%). Ils représentent une perte de récolte indemnisée aux agriculteurs par la FDC56 de 35093,12€.

- Les observations sur la réserve

Au cours de l'année 2023, le gestionnaire s'est équipé de 4 pièges photo. Installés toute la saison de chasse, ils nous ont confirmé ou non la présence de sangliers les jours précédents les battues.

CS 23 - Suivi de l'évolution des végétations

---

Cette action est programmée pendant 2 à 3 années à partir de la reconnexion à la mer.

CS 24 - Suivi de la Bécassine des marais

---

Sylvain Murs a bénéficié de la formation « Bagueur spécialisé sur les bécassines : formation initiale et/ou perfectionnement » proposée par l'OFB du 7 au 10 novembre 2023. Il rejoint ainsi Jean-Philippe Gruson, technicien à la fédération, en tant que « bagueur bécassines ». 3 opérations de baguages ont pu être réalisées cette année. 5 Bécassines des marais et 1 Bécassine sourde ont été baguées :

Date	Espèce	Action	N° bague	Remarques
13/09/2023	Bredouille			
16/10/2023	Bécassine des marais	Baguage	M41136	
16/10/2023	Bécassine des marais	Baguage	M41137	
16/10/2023	Bécassine des marais	Baguage	M41138	
16/10/2023	Bécassine des marais	Baguage	M41139	
16/10/2023	Bécassine des marais	Baguage	M41140	
17/10/2023	Bécassine sourde	Baguage	SE05236	
13/10/2023	Bredouille			

CS 25 - Suivi de l'évolution du paysage

---

Les images sont petit à petit mises en ligne sur la plateforme des observatoires photographiques du paysage de Bretagne (POPP Breizh - [lien](#) ).

CS 26 - Suivi des pratiques et représentations sociales des riverains et des usagers

---

Une nouvelle étude a été lancée en fin d'année par Célia Dèbre, et réalisée par un groupe d'étudiants en Master AUTELI de Lorient. Les résultats seront disponibles au printemps 2024.

## CS 27 - Suivi de la topographie

---

L'acquisition du matériel a été effectuée en fin d'année. Il s'agit du RTK Facet Sparkfun capable de se connecter aux bases fixes du réseau Centipède et ainsi bénéficier d'une précision centimétrique pour des relevés géographiques et altitudinaux. Ainsi, courant 2024, débutera le suivi précis de l'évolution de l'élévation de placettes de suivi (transect et quadrat de végétation, quadrat, etc.).

## IP - Intervention sur le patrimoine naturel

### IP 1 - Contrôle, régulation ou destruction des espèces invasives végétales

---

Une surveillance permanente est effectuée au gré des floraisons ou des découvertes (stations d'Ail triquètre au bord du chemin de randonnée sur le Petit Loc'h et la vallée de Précar en avril et 1 pied de Baccharis sur le Petit Loc'h en juin). En juin 2023, la station de Renouée du Japon sur le Petit Loc'h a été traitée. La carte des actions est jointe en annexe.

### IP 2 - Gestion par fauche ou pâturage des pelouses et prairies

---

Les prairies humides du Grand Loc'h ont été fauchées entre le 20 et 23 juin. Les prairies mésophiles en cours de fermeture sur les versants du Grand Loc'h de même que les prairies du Petit Loc'h ont été restaurées (broyage avec exportation) le 18 décembre.



### IP 3 - Enlèvement des structures de franchissement sur le Grand Loc'h

L'enlèvement des structures de franchissements des canaux sur la réserve s'inscrit dans la logique de renaturation du site et vise à restaurer la libre circulation de la Saudraye sur la réserve. Cette opération a été réfléchi en 2023 : liste des structures à enlever, celles à conserver et pourquoi, problèmes posés... Une demande de subvention au Fonds Vert a été déposée le 11 juillet. Une réponse positive a été notifiée le 21 novembre 2023. Les travaux seront réalisés en 2024, à l'étiage de la Saudraye (septembre /octobre).

### IP 4 - Contrôle, régulation ou destruction des EEE animales

L'opération de piégeage du ragondin s'est déroulée du 7 au 25 mars. Trois animaux ont été piégés et 13 ont été tirés.

Très peu d'individus ont été régulés en 2023 sur la réserve. Étant donné que la pression de régulation est connue et à peu près constante d'année en année, il semble que la population de ragondin soit actuellement assez faible sur la réserve.

### IP 5 - Régulation du Sanglier

#### Régulation du sanglier en période de chasse :

Saison	Date	Mode de chasse	Nb fusils	Nb de sangliers tués	Secteurs chassés
2022/2023	19/10/2022	Battue	34	2	Précar, Kermabo
	23/11/2022	Battue	30	2	Précar, Kermabo, vallée de la Saudraye
	15/02/2023	Battue	62	8	Précar, vallée de la Saudraye, Kerlar
	22/03/2023	Battue	38	0	Kerlar
2023/2024 (en cours)	11/10/2023	Battue	56	6	Vallée de la Saudraye, Kerlar
	15/11/2023	Battue	36	2	Précar
	24/01/2024	Battue	35	4	Vallée de la Saudraye, Précar
	12/02/2024	Battue	30	0	Précar, Kermabo, Bordure sud vallée de la Saudraye, Kerlar
	28/03/2024	Battue	23	0	Kermabo, Précar, vallée de la Saudraye

5 battues ont été réalisées sur la réserve pour la saison 2023 2024 (saison cynégétique qui va du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juin). L'inondation du site (le 12 février 2024, pas de prélèvement) a certainement empêché les sangliers de se tenir dans la réserve. Aucun sanglier trouvé lors de la battue de fin mars 2024. La saison de chasse en battue touchant à sa fin, les chasseurs ont largement diminué leur battue sur la commune de Guidel. Les sangliers se sont certainement répartis alors sur la commune.

La battue est un moyen de régulation maîtrisé par le gestionnaire de la réserve. Il est efficace en termes de prélèvement. Néanmoins, ce mode de régulation demande un nombre important de bénévoles (les chasseurs des communes de Guidel, Gestel et Ploemeur) et un encadrement efficace (organisation, sécurité, responsabilité...) réalisé par les personnels de la fédération. En effet, le conservateur, le chargé de mission et le technicien de la réserve participent à chaque battue, ainsi que 3 autres techniciens de la fédération en moyenne pour compléter le dispositif.

Si aucune opération de régulation n'a lieu sur la réserve en période de chasse, la réserve devient alors progressivement une zone de quiétude qui concentre des animaux. C'est pourquoi le gestionnaire intervient après que les chasseurs locaux aient commencé leur battue.

## PA : Prestation d'accueil et animation

### PA 1 - Information et sensibilisation des visiteurs et des riverains

---

#### Les causeries de la réserve

« Les causeries de la réserve » sont un nouveau moyen de communication destiné aux riverains et usagers de la réserve. Sur la base d'un sujet, le principe est d'apporter de l'information, de sensibiliser et d'échanger. Le 28 juin, nous avons organisé la première causerie sur le thème des **espèces exotiques envahissantes**. L'objectif était de faire connaître cette problématique et de sensibiliser à la gestion de ces espèces dans les jardins. La causerie s'est tenue à L'îlot Kergaher et a rassemblé 7 personnes.



### PA 2 - Gestion de l'accès aux affûts photographiques

---

En 2023, 12 photographes ont souhaité utiliser les affûts photos. Cela a représenté 22 occupations d'affût.

### PA 3 - Accompagnement et encadrement des manifestations

---

Aucune manifestation n'a été encadrée cette année.

### PA 4 - Conventonnement avec L'îlot Kergaher pour l'organisation des animations scolaires

---

Le bilan de l'année et la préparation de l'année 2024 ont été réalisés le 21 décembre. Cette réunion annuelle permet de faire le point de l'année écoulée au regard de la convention établie. Elle permet également de rédiger l'avenant pour l'organisation de l'année suivante. Une réflexion a été engagée sur la réalisation d'animations sur d'autres thèmes (comme une animation sur le thème de la forêt par exemple). Le gestionnaire de la réserve a également souhaité que certaines notions soient abordées, comme la « gestion » par exemple.

En 2023, L'îlot Kergaher a organisé 32 animations nature sur la réserve. 5 concernent la découverte de la mare, elles ont eu lieu sur la mare pédagogique à Quéverne. 27 se sont déroulées sur le sentier aux abords du petit Loch, et concernaient le thème des « oiseaux ». 536 élèves ont bénéficié de ces animations.

La formation des animatrices nature de L'îlot Kergaher s'est déroulée le 20 juin. Chloé Meschin et Anne-Claire Bouvier ont ainsi pu bénéficier d'une présentation de la réserve et de ses enjeux pour qu'elles puissent transmettre les bonnes informations lors d'animation.

## **PA 5 - Participation aux projets locaux en lien avec la biodiversité du territoire**

---

Le 9 février, une partie de l'équipe a participé au premier test du jeu « L'expédition mystère » réalisé par Ma-cocotte<sup>®</sup>. Ce jeu immersif en plein air permet la découverte de la biodiversité de la réserve et de ses alentours. Il a été coconstruit entre les équipes de la réserve, de L'îlot Kergaher et de Ma-cocotte<sup>®</sup>. Il est à réserver à L'îlot Kergaher.

## **PA 6 - Répondre à la demande d'animation ou d'intervention auprès de publics spécifiques**

---

5 janvier : intervention sur site auprès des étudiants du Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA Design) de Rennes dans le cadre d'un travail de design prospectif sur l'aménagement du site (réserve + L'îlot Kergaher) en 2040 et en 2070 lorsqu'il sera complètement submergé par la mer. .

13 janvier : dans le cadre du projet « Forum des métiers » mené par des étudiants du BTS GPN de Kerplouz (Auray), Romain Bazire, ancien élève de ce cursus, est intervenu au lycée pour présenter son parcours et son métier actuel à la FDC56 en tant que chargé de mission en réserve naturelle.

24 septembre : intervention sur site auprès des membres des Systèmes d'Échanges Locaux (SEL), en réunion régionale à L'îlot Kergaher. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir la réserve et ses enjeux.

30 septembre : présentation de la réserve à Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, visitant la réserve en marge de l'université de rentrée du Mouvement Démocrate (MoDem) se tenant à Guidel. Étaient également présent le maire de Guidel M. Jo Daniel ainsi que des membres du conseil municipal, la conseillère départementale du canton de Guidel Mme Françoise Ballaster, la vice-présidente de Lorient Agglomération Mme Armelle Nicolas, la vice-présidente du Conseil régional Mme Delphine Alexandre, le préfet du Morbihan M. Pascal Bolot, le président de la FDC56 Mr Maurice Joubaud, le président de l'association L'îlot Kergaher Mr Yann Riguidel ainsi que les agents du service départemental de l'OFB. .

5 octobre : intervention à L'îlot Kergaher puis sur site auprès des étudiants du Master AUTELI de Lorient dans le cadre de leur travail sur les représentations sociales des usagers de la réserve.

13 novembre : intervention sur site auprès des étudiants en BTS GPN à Kerplouz (Auray) dans le cadre de leur « semaine littorale ». Ce fut l'occasion pour eux de découvrir la réserve et les enjeux d'un espace naturel littoral protégé aujourd'hui.

## **CC : Création de supports de communication et de pédagogie**

### **CC 1 - Rédaction d'un plan de communication**

---

Cette opération est programmée en 2024.

### **CC 2 - Application du plan de communication**

---

Cette opération dépend de la précédente, CC1.

### **CC 3 - Conception de nouveaux outils et documents de communication**

---

Cette opération dépend de la CC1.

## **SP : Surveillance et police**

### **SP 1 - Renforcement des contrôles sur la Réserve**

---

Cette opération implique au préalable une organisation entre les différents services de police locaux (PM, Gendarmerie, OFB, garde du littoral). Cette organisation est programmée en 2024.

## CI : Création et entretien d'infrastructures d'accueil

### CI 1 - Réfection et mise en place d'aménagements de canalisation du public sur les milieux dunaires

---

Une réunion a été organisée sur site le 31 octobre avec Jean Manelphe le chargé de mission Natura 2000 et Julien Thébaud, chargé d'opérations de génie écologique à Lorient agglomération. Cette première rencontre a permis de présenter les zones dunaires dégradées et les solutions à apporter.

Les coordonnées de deux entreprises morbihannaises travaillant dans la restauration des milieux dunaires ont été transmises au gestionnaire de la réserve pour l'établissement d'un devis. Un contrat Natura 2000 sera établi pour prendre en charge financièrement une partie de l'opération.

### CI 2 - Aménagement d'aires d'accueil et d'usage

---

Cette opération est programmée en 2024.

### CI 3 - Assurer un balisage optimal du sentier

---

Un premier groupe de travail a été réuni le 17 mai à L'îlot Kergaher. Ce groupe réunit les acteurs suivant : Lorient Agglomération, le mairie du Guidel, le conseil départemental et Guidel Rando. Ce groupe permet de travailler sur la signalétique directionnelle du sentier permettant de faire le tour de la réserve. Cette première réunion a notamment permis de faire le constat de la superposition de signalétiques différentes pour le même sentier. Des suggestions ont été émises comme la suppression du balisage « Sentier du Loc'h » au profit du balisage communal « Boucle n°2 Autour du Loc'h ». Il a été également évoqué la possibilité de repenser intégralement le mobilier afin d'harmoniser et de regrouper les différents marquages. Enfin, un travail sur la visibilité de ce sentier est à mener sur les différents outils d'information de randonnées (topo guide GR34, application Rando Bretagne Sud, etc. ).

La mise en œuvre de cette opération a été initiée par Anna Borowski pendant son stage. Elle n'a malheureusement pas été poursuivie par l'équipe de la réserve, faute de temps. Il est envisagé de la poursuivre en 2024 par le biais d'une éventuelle prestation.

### CI 4 - Entretien des infrastructures et équipements d'accueil, de sensibilisation et de canalisation de la fréquentation

---

Cette opération concerne le nettoyage (sol, vitres et abords) des observatoires par le gestionnaire. Cette opération est réalisée une fois tous les 6 mois.

### CI 5 - Actualiser et enrichir les panneaux informatifs et pédagogiques avec une démarche d'interprétation et adapter les panneaux règlementaires

---

Ce travail a débuté dans le cadre du stage d'Anna Borowski. La poursuite de ce travail est programmée en 2024.

### CI 6 – Agrandissement du parc d'éco compteurs

---

Cette opération est programmée pour 2024.

## MS : Management et soutien

### MS 1 - Réflexion sur la mise en place d'une gestion suite à la reconnexion à la mer

---

Cette opération est programmée après la reconnexion à la mer.

## **MS 2 - Articulation de la mise en œuvre du plan de gestion avec celle du DOCOB Natura 2000**

---

Le COPIL Natura 2000 a eu lieu le 21 mars 2023. Ce fut l'occasion de présenter trois points :

- la cartographie des végétations réalisé par CBN de Brest avec un focus sur les habitats d'intérêt communautaire.
- La dégradation des milieux dunaires sur le Petit Loc'h et la nécessité de repenser les aménagements.
- Le suivi de la Potentille printanière (espèce patrimoniale) sur l'ancien « espace tampon » de la réserve.

## **MS 3 - Suivi du projet de restauration des continuités écologiques de la Saudraye**

---

Un COPIL sur la « restauration des continuités écologiques de la Saudraye » s'est tenu le 30 janvier à Guidel. Une discussion portée par Delphine ALEXANDRE a été engagée sur le clivage sociétal fort localement concernant ce dossier. Par ailleurs, les services de Lorient agglomération ont fait état de nombreux désordres structurels dans l'ouvrage de débouché en mer. Le bureau d'étude Fish Pass a présenté les modélisations de submersion sur les biens et la réserve. Il est acté de constituer un comité d'information pour lequel une communication sera réalisée.

Un comité technique s'est tenu le 12 avril pour aborder les travaux d'urgence à mener sur l'ouvrage.

Le comité d'information a été réuni le 15 juin. Il a permis de présenter de façon globale les enjeux de la restauration des continuités écologiques de la Saudraye (interventions de la DDTM, Lorient Agglomération, RNR du Loch) et de recueillir les remarques des membres de ce comité dont les opposants au projet.

## **MS 4 - Renforcement de l'articulation du plan de gestion avec les autres politiques et documents de planification et/ou opérationnels du territoire**

---

Aucun échange n'a eu lieu cette année entre le gestionnaire et les structures porteuses des documents de planification et/ou opérationnels du territoire.

## **MS 5 - Veille sur l'état du sentier et intervention si nécessaire**

---

Le sentier d'interprétation fait le tour de la réserve, mais se situe presque en totalité hors de l'espace classé de la réserve. L'entretien du sentier est partagé entre le gestionnaire, qui se charge de l'entretien courant (nettoyage, panneaux, branches tombées...) et le service technique de la commune de Guidel qui intervient sur de l'entretien lourd (arbre tombé en travers, rechargement en gravier ...).

Les dégâts sur le sentier des tempêtes Ciaran (dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 2023) et Géraldine (31 décembre 2023) ont été pris en charge par la commune de Guidel.

## **MS 6 - Gestion du site internet**

---

Cette année, un travail de mise en ligne de divers documents de la réserve a été effectué. Certains à destination de tous via les différentes rubriques (rapport d'étude, plan de gestion, arrêtés, etc.), d'autres seulement à destination des membres de comité consultatif de gestion ou du comité d'accompagnement scientifique de l'observatoire des changements via l'espace réservé (compte rendu de réunion, documents de travail, etc.).

En 2024, du temps sera notamment consacré à entretenir le fil d'actualité.

Lien vers le site : <https://www.reservenaturelleduloch.fr/>

## MS 7 - Organiser les comités consultatifs de gestion

---

Deux comités consultatifs ont eu lieu en 2023 :

### 11 avril 2023 :

Point n°1 : Bilan d'activité et budget réalisé 2022 & plan d'action et budget prévisionnel 2023

Point n°2 : Présentation du bilan de la consultation du public sur le renouvellement de classement

Point n°3 : Présentation du projet de plan de gestion 2023-2032

### 30 novembre 2023 :

Point n°1 : Avis du comité consultatif de gestion sur le plan de gestion 2023-2032

Point n°2 : Point d'information sur le bilan de la consultation du public pour le renouvellement de classement de la réserve

Point n°3 : Point d'information sur l'installation du conseil scientifique de la réserve

## MS 8 - Installer et animer le conseil scientifique

---

Cette action est programmée en 2024.

## MS 9 - Préparer les interventions en CSRPN et commissions aires protégées

---

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en Bretagne intervient dans la vie d'une Réserve Naturelle Régionale à plusieurs moments. Le principal est le renouvellement de classement et du plan de gestion. Le CSRPN est alors sollicité pour donner un avis sur l'évaluation de l'ancien plan de gestion, sur le périmètre, la réglementation et sur le nouveau plan de gestion.

Le CSRPN peut également être sollicité pour toute opération non prévue au plan de gestion, ou sur des points spécifiques selon les Réserves.

En 2023, le gestionnaire a présenté en commission « aires protégées » du CSRPN le 23 novembre le nouveau plan de gestion de la RNR des étangs du Loch. Il a reçu un avis favorable. Certaines recommandations ont été émises et ont bien été intégrées au document définitif, tout comme celles émises par le comité de gestion.

## MS 10 - Organisation des missions du personnel

---

Cette opération, qui consiste notamment à rédiger une fiche de poste par agent n'a pas été réalisée cette année.

## MS 11 - Formaliser, suivre, actualiser et archiver les documents administratifs (arrêtés, avis, conventions...)

---

Le conventionnement avec L'îlot Kergaher pour l'organisation des actions d'éducation à la nature auprès des scolaires a été renouvelé. Les autres documents administratifs reçus (avis commission aires protégées, documents liés à la consultation pour le renouvellement de classement, etc.) ont été archivés.

## MS 12 - Gérer la comptabilité, assurer la diversification des financements

---

Cette opération est réalisée avec l'aide de Carole Quatrevaux, comptable de la FDC56.

## MS 13 - Bancarisation et transfert des données, y compris historiques

---

Romain Bazire a suivi l'atelier organisé par RNF concernant la saisie sous le GéoNature. En accord avec les services de la Région, il est désormais possible de saisir les données de la réserve sur le GéoNature de RNF. Ce fonctionnement offre désormais la possibilité de bancariser les données récoltées sur la réserve.

#### **MS 14 - Actualisation du SIG de la réserve**

---

Le système d'information géographique est régulièrement utilisé. Les couches relatives au périmètre et aux propriétaires ont été mises à jour.

#### **MS 15 - Évaluation du plan de gestion en continu**

---

Le suivi de la réalisation des actions est réalisé au fur et à mesure de leur mise en œuvre ainsi que la rédaction du présent rapport d'activité.

En 2027 est programmée l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion.

#### **MS 16 - Renouvellement de la procédure de classement de la réserve et élaboration du prochain plan de gestion**

---

La procédure de renouvellement de classement nécessite encore l'avis du Conseil Maritime de Façade. Une réunion de présentation est organisée en 2024 lors de la commission permanente du CMF.

#### **MS 17 - Renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion, aux suivis naturalistes et aux animations pédagogiques**

---

Le gestionnaire s'est équipé cette année de 5 paires de jumelles «grand public » qui seront mise à disposition lors d'animation/présentation sur la réserve, d'un GPS Garmin, d'un poster IGN d'une vue aérienne de la réserve pour les réunions du personnel, d'une paire de waders pour le chargé de mission.

#### **MS 18 - Formation du personnel**

---

Le conservateur de la réserve a suivi la formation proposée par Réserve naturelle de France sur le « diagnostic d'ancrage territorial » du 14 au 16 novembre à Dijon. L'objectif était d'appréhender cette méthode et de pouvoir réaliser ce diagnostic en 2024.

Le technicien de la réserve, Sylvain Murs, a suivi la formation « Bagueur spécialisé sur les bécassines : formation initiale et/ou perfectionnement » proposée par l'OFB du 7 au 10 novembre ainsi qu'une formation à la lecture d'ailes des bécassines du 23 au 26 mai au CEBC de Chizé.

#### **MS 19 - Organisation et participation aux réunions d'équipe**

---

Régulièrement, les 3 agents de la réserve se réunissent pour évoquer les sujets/actions en cours et à venir.

#### **MS 20 - Participation à la vie des réseaux régionaux et nationaux**

---

La rencontre des réserves naturelles régionales a eu lieu le 10 et 11 septembre à Perros-Guirec. Cette année, c'est la réserve naturelle nationale des Sept-Îles qui a accueilli le réseau. Ce temps d'échange permet d'évoquer les actualités sur chacune des réserves ainsi que les actualités du RGENB (Réseau des Gestionnaires des Espaces Naturels Bretons). Un point, commun à toutes les réserves, sur la SNAP (Stratégie Nationale aires protégées) a été présenté par la DREAL Bretagne ainsi qu'un retour d'expérience sur le projet de diagnostic d'ancrage territorial porté par la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas de Glénan. Un atelier sur les effets des changements globaux sur les réserves a été organisé.

#### **MS 21 - Participer et intervenir aux différents lieux d'échanges des savoirs (colloques, conférences, webinaires...)**

---

30 novembre : atelier organisé par RNF sur l'inscription au SI de RNF et utilisation du GéoNature de RNF.

## MS 22 - Participation et transmission des données de la réserve aux bases de données et programmes régionaux et nationaux

Les opérations CS 9, CS 24 et CS 25 font partie de programmes régionaux et nationaux. Les données acquises sont transmises aux différentes structures référentes.

CS 9 - Suivi des passereaux nicheurs	<a href="#">Observatoire régional de l'avifaune - ONCB</a>
CS 10 – Suivi des oiseaux d'eau	<a href="#">Observatoire régional de l'avifaune - Wetlands</a>
CS 24 - Suivi de la Bécassine des marais	<a href="#">OFB – Réseau Bécassines</a>
CS 25 – Suivi de l'évolution du paysage	<a href="#">OEB – Plateforme des observatoire du paysage en Bretagne</a>

## PR : Participation à la recherche

### PR 1 - Accompagnement des projets menés par les scientifiques et universitaires

En 2020, nous avons été sollicités par Rémi Gerber de l'université de Rennes 1 effectuant une thèse intitulée : **Mouvement des insectes aquatiques émergents dans les environnements terrestres : influence de la morphologie, des réserves énergétiques et du paysage**. L'objectif de cette thèse est d'apporter de nouvelles connaissances sur la compréhension du mouvement des insectes aquatiques afin de caractériser plus finement les flux des écosystèmes d'eau douce vers les écosystèmes terrestres. Les traits biologiques liés au vol ainsi que l'influence du paysage ont ainsi été étudiés pour caractériser les facteurs déterminants les mouvements dans les écosystèmes terrestres. Des échantillonnages ont été réalisés sur de nombreux points d'eau et cours d'eau en Bretagne, via notamment un programme de science participative. C'est dans ce cadre que nous avons déployé un dispositif de capture des insectes aquatiques sur la mare de Quéverne pendant quelques jours en 2020. Ce travail a fait l'objet de deux publications scientifiques, une en 2022 et l'autre en 2023 référencées ainsi :

Received: 10 March 2022 | Revised: 12 September 2022 | Accepted: 20 September 2022  
 DOI: 10.1111/fwb.14003

---

ORIGINAL ARTICLE **Freshwater Biology** WILEY

## Body stores of emergent aquatic insects are associated with body size, sex, swarming behaviour and dispersal strategies

Rémi Gerber<sup>1,2</sup>  | Lilian Cabon<sup>1,2</sup> | Christophe Piscart<sup>1</sup> | Jean-Marc Roussel<sup>2</sup>  | Benjamin Bergerot<sup>1</sup> 

Current Zoology, 2023, XX, 1–11  
 https://doi.org/10.1093/cz/zoad047  
 Advance access publication 8 November 2023  
 Original Article

OXFORD

## Morphology-based classification of the flying capacities of aquatic insects: A first attempt

Rémi Gerber<sup>a,b</sup>, Christophe Piscart<sup>a</sup>, Jean-Marc Roussel<sup>b</sup> and Benjamin Bergerot<sup>a,\*</sup>

<sup>a</sup>University of Rennes, CNRS, ECOBIO UMR 6553, F-35042 Rennes, France

<sup>b</sup>DECOD (Ecosystem Dynamics and Sustainability), INRAE, Institut Agro, IFREMER, Rennes, France

\*Address correspondence to Benjamin Bergerot. E-mail: benjamin.bergerot@univ-rennes.fr.

Handling editor: Zhi-Yun Jia

Ce travail nous a ainsi permis d'améliorer la connaissance sur la présence d'espèce d'ordres et de familles jusqu'ici non identifiées sur la réserve. Sans surprises, on retrouve des espèces des milieux stagnants, assez communes (Rémi Gerber, com. pers.). En voici la liste, associée aux dénombrements :

• Diptère	160
○ Chironomidae	116
▪ <i>Micropsectra sp</i>	100
▪ <i>Polypedilum sp</i>	16
○ Empididae	44
▪ Non identifié	44
• Ephémère	60
○ Baetidae	60
▪ <i>Baetis sp</i>	5
▪ <i>Cloeon dipterum</i>	55
• Plécoptère	9
○ Leuctridae	9
▪ <i>Leuctra fusca</i>	2
▪ <i>Leuctra hippopus</i>	2
▪ <i>Leuctra sp</i>	5
• Trichoptère	9
○ Leptoceridae	2
▪ <i>Oecetis sp</i>	2
○ Limnephilidae	7
▪ <i>Limnephilus auricula</i>	1
▪ <i>Limnephilus marmoratus</i>	6

### EI : Prestations de conseils, études et ingénierie

#### EI 1 - Diagnostic d'ancrage territorial

Cette opération est prévue en 2024.

#### EI 2 - Élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'un plan d'adaptation au changement climatique

Cette opération est programmée en 2028

### EI 3 - Enquête qualitative de fréquentation

---

Cette opération est programmée en 2026

### EI 4 - Réflexion sur l'extension de la Réserve

---

Aucune action n'a été engagée cette année.



Le budget de fonctionnement rassemble les dépenses de la gestion courante de la réserve (52 992.36€) et celles de l'observatoire des changements (83 697.38€). Pour l'année 2023, les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent donc à 136 689.74€.

Le taux de réalisation (rapport entre le « prévisionnel » et le « réalisé ») du budget de la gestion courante est de 81%, celui de l'Observatoire des changements est de 91%.

Pour la partie **Investissement** :

RNR : ETANGS DU PETIT ET DU GRAND LOCH						
BUDGET et PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS 2023 - INVESTISSEMENT						
Lorsque le demandeur récupère la TVA, la dépense subventionnable doit être présentée hors taxe - Renseignez ensuite une des deux colonnes « Montant HT » ou « Montant TTC »						
Bénéficiaire : Fédération départementale des chasseurs du Morbihan						
DEPENSES			RESSOURCES			
Code action	DEPENSES DIRECTES (nature - préciser les postes de dépenses)	Montant TTC	Actions éligibles Feeder	ORIGINES	Montant	%
				<b>1 – Aides publiques</b>		
IP 2	Gestion par fauche des prairies mésophiles (intervention Ent. Digard)	10 828,80 €		Région Bretagne	2 165,76 €	20,00%
				Fonds vert	8 663,04 €	80,00%
				<b>*Sous-total aides publiques</b>	10 828,80 €	
				<b>2 – Autres ressources</b>		
				- aides privées		
				...		
				<b>*Sous-total autres ressources</b>	0,00 €	
	<b>*Sous-total dépenses directes</b>	10 828,80 €	0,00 €	<b>3 – Autofinancement sur dépenses éligibles</b>		
	<b>DEPENSES INDIRECTES</b>			Fédération des chasseurs du Morbihan		
	-			- emprunts		
	-			- crédit bail		
	<b>*Sous-total dépenses indirectes</b>	0,00 €	0,00 €	- autres		
	<b>CONTRIBUTION EN NATURE</b>			...		
	-			<b>*Sous-total autofinancement</b>	0,00 €	
	-			<b>4 – Contributions en nature</b>		
	<b>*Sous-total des contributions en nature</b>	0,00 €	0,00 €	- apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels		
				- apport de services		
				- apport via du travail non rémunéré		
				<b>*Sous-total contributions en nature</b>	0,00 €	
	<b>*TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>10 828,80 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>*TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>10 828,80 €</b>	

Deux opérations étaient programmées en 2023 pour la partie investissement : la fauche des prairies mésophiles (IP2) et l'enlèvement des ouvrages de franchissement des canaux (IP3), pour un total prévisionnel de 31 000€.

Seule la fauche des prairies mésophiles a été réalisée fin 2023, pour un montant de 10 828.80€. Le taux de réalisation du budget d'investissement est donc de 34.93%. La deuxième action sera menée en 2024.

Ces deux actions sont financées par le Fonds vert et la Région Bretagne (budget d'investissement de la réserve). La deuxième action prévue sera prise en charge par ces deux subventions en 2024.

## Programme d'actions 2024

Le tableau ci-dessous présente les actions prévues en 2024.

Code	RNR étangs du Petit et du Grand Loc'h - programmation 2024	Priorité
<b>CS - Connaissance et suivis</b>		
CS 2	Cartographie et suivi de la flore patrimoniale	1
CS 4	Suivi du peuplement d'orthoptère	1
CS 5	Suivi du niveau et de la salinité de la nappe d'eau	1
CS 11	Suivi de la restauration de la végétation des milieux dunaires	1
CS 12	Inventaire, veille et cartographie des espèces invasives végétales	1
CS 13	Suivi des amphibiens	1
CS 14	Suivi de l'Agrion de Mercure	1
CS 15	Réactualiser ou compléter les inventaires naturalistes	3
CS 16	Suivi des reptiles	2
CS 19	Suivi du Phragmite aquatique	1
CS 20	Actualisation de la cartographie des habitats fonctionnels du Phragmite aquatique	2
CS 21	Suivi du Petit scirpe	1
CS 22	Étude/suivi des populations de Sangliers	3
CS 24	Suivi de la Bécassine des marais	3
CS 25	Suivi de l'évolution du paysage	1
CS 27	Suivi de l'évolution de la topographie des zones suivies	1
<b>IP - Intervention sur le patrimoine naturel</b>		
IP 1	Contrôle, régulation ou destruction des espèces invasives végétales	1
IP 3	Adaptation des structures de franchissement sur le Grand Loc'h	2
IP 4	Contrôle, régulation ou destruction des EEE animales	1
IP 5	Régulation du Sanglier	2
<b>PA : Prestation d'accueil et animation</b>		
PA 1	Information et sensibilisation des visiteurs et des riverains	1
PA 2	Gestion de l'accès aux affûts photographiques	2
PA 3	Accompagnement et encadrement des manifestations	2
PA 4	Conventionnement avec L'îlot Kergaher pour l'organisation des animations scolaire	1
PA 5	Participation aux projets locaux en lien avec la biodiversité du territoire	2
PA 6	Répondre à la demande d'animation ou d'intervention auprès de publics spécifiques	1
<b>CC : Création de supports de communication et de pédagogie</b>		
CC 1	Rédaction d'un plan de communication	2
CC 3	Conception de nouveaux outils et documents de communication	2
<b>SP : Surveillance et police</b>		
SP 1	Renforcement des contrôles sur la Réserve	1
<b>CI : Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b>		
CI 1	Réfection et mise en place d'aménagements de canalisation du public sur les milieux dunaires	1
CI 2	Aménagement d'aires d'accueil et d'usage	3
CI 3	Assurer un balisage optimal du sentier	2
CI 4	Entretien des infrastructures et équipements d'accueil, de sensibilisation et de canalisation de la fréquentation	2
CI 5	Actualiser et enrichir les panneaux informatifs et pédagogiques avec une démarche d'interprétation et adapter les panneaux réglementaires	1
CI 6	Agrandissement du parc d'écompteurs	3
<b>MS : Management et soutien</b>		
MS 2	Articulation de la mise en œuvre du plan de gestion avec celle du DOCOB Natura 2000	2
MS 3	Suivi du projet de restauration des continuités écologiques de la Saudraye	1

Code	RNR étangs du Petit et du Grand Loc'h - programmation 2024	Priorité
MS 4	Renforcement de l'articulation du plan de gestion avec celle des autres politiques et documents de planification et/ou opérationnels du territoire	2
MS 5	Veille sur l'état du sentier et intervention si nécessaire	2
MS 6	Gestion du site internet	1
MS 7	Organiser les comités consultatifs de gestion	1
MS 8	Installer et animer le conseil scientifique	1
MS 10	Organisation des missions du personnel	2
MS 11	Formaliser, suivre, actualiser et archiver les éléments administratifs (arrêtés, avis, conventions...)	1
MS 12	Gérer la comptabilité, assurer la diversification des financements	1
MS 13	Bancarisation et transfert des données, y compris historiques	1
MS 14	Actualisation du SIG de la Réserve	2
MS 15	Evaluation du plan de gestion en continu	1
MS 19	Organisation et participation aux réunions d'équipe	2
MS 20	Participation à la vie des réseaux régionaux et nationaux	2
MS 21	Participer et intervenir aux différents lieux d'échanges des savoirs (colloques, conférences, forums...)	2
MS 22	Participation et transmission des données de la Réserve aux bases de données et programmes régionaux et nationaux	1
<b>PR : Participation à la recherche</b>		
PR 1	Élaborer et participer avec les scientifiques à des projets de recherche	2
<b>EI : Prestations de conseils, études et ingénierie</b>		

**53 opérations** sont programmées en 2024.

Certaines opérations ont déjà commencé, comme la « Cartographie et suivi de la flore patrimoniale – CS2 », avant même de les avoir soumis pour avis au comité consultatif de gestion, en raison de la date tardive du comité. Ces actions sont bien évidemment prévues au plan de gestion, que le comité a approuvé le 30 novembre 2023.

Le budget prévisionnel 2024 s'élève à 133 793 €, et ne concerne que du fonctionnement.

**RNR DU PETIT ET DU GRAND LOC'H**  
**BUDGET et PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS 2024 - FONCTIONNEMENT**

Lorsque le demandeur récupère la TVA, la dépense subventionnable doit être présentée hors taxe - Renseignez ensuite une des deux colonnes « Montant HT » ou « Montant TTC »

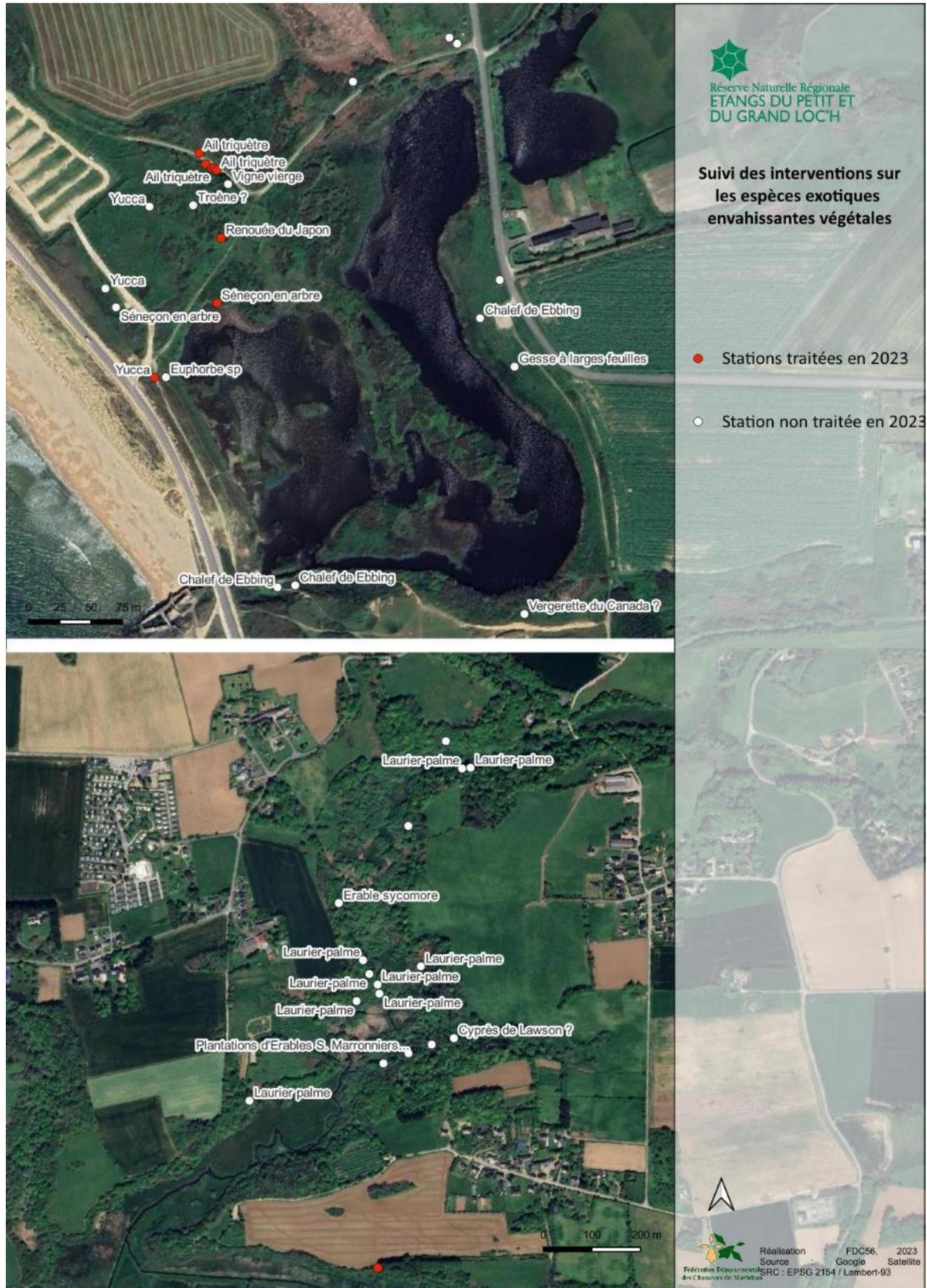
Bénéficiaire : Fédération départementale des chasseurs du Morbihan

DEPENSES			RESSOURCES		
Code action	DEPENSES DIRECTES (nature - préciser les postes de dépenses)	Montant TTC	ORIGINES	Montant	%
	<b>Dépenses de personnel (salaires et charges)</b>	<b>113 773 €</b>	<b>1 – Aides publiques</b>		
	Chargé de mission - Observatoire des changements - 1 ETP	56 097 €			
	Conservateur (S. BASCK) - 0,20 ETP	19 838 €	FEDER	?	
	Technicien (S.MURS) - 0,38 ETP	26 050 €	Région	40 000 €	29,90%
	Appui administratif (Comptabilité et secrétariat) - 0,01 ETP	774 €	Département	20 000 €	14,95%
	Appui technique (service technique FDC56) - 0,2 ETP	11 013 €	Commune de Guidel	15 000 €	11,21%
	-		Lorient Agglomération	10 000 €	7,47%
	<b>Services extérieurs - prestations intellectuelles</b>	<b>20 020 €</b>			
CS 2	Cartographie et suivi de la flore patrimoniale	8 000 €			
CS 4	Suivi du peuplement d'orthoptère	4 000 €			
PA 4	Conventionnement avec L'îlot Kergaher pour l'organisation des animations scolaire	5 000 €			
CS 5	Suivi du niveau et de la salinité de la nappe d'eau	200 €	<b>*Sous-total aides publiques</b>	<b>85 000 €</b>	<b>63,53%</b>
CS 22	Étude/suivi des populations de Sangliers (pièges photographiques)	400 €	<b>2 – Autres ressources</b>		
IP 4	Contrôle, régulation ou destruction des EEE animales	180 €	- aides privées		
	Stagiaire (suivis agrion de mercure, reptiles, inventaires naturalistes)	2 240 €	...		
	<b>Impôts et taxes</b>		<b>*Sous-total autres ressources</b>		
	<b>Autres dépenses (à préciser)</b>		<b>3 – Autofinancement sur dépenses éligibles</b>		
	-		Fonds propres (FDC56)	48 793 €	36,47%
	<b>*Sous-total dépenses directes</b>				
	<b>DEPENSES INDIRECTES</b>				
	-				
	-				
	<b>*Sous-total dépenses indirectes</b>		<b>*Sous-total autofinancement</b>	<b>48 793 €</b>	<b>36,47%</b>
	<b>CONTRIBUTION EN NATURE</b>		<b>4 – Contributions en nature</b>		
	-		- apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels		
	-		- apport de services		
			- apport via du travail non rémunéré		
	<b>*Sous-total des contributions en nature</b>		<b>*Sous-total contributions en nature</b>		
	<b>*TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>133 793 €</b>	<b>*TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>133 793 €</b>	<b>100,00%</b>

Le gestionnaire envisage de déposer une demande de subvention pluriannuelle au titre des fonds européens Feder car son autofinancement (en plus des subventions publiques annuelles) ne permettra pas la réalisation de toutes les opérations du plan de gestion sans financement extérieur.

## Annexe

### Annexe 1 : Carte des stations d'espèces exotiques envahissantes traitées en 2023



## Annexe 2 : Liste des espèces d'oiseaux dénombrés en 2023 et 2022

Espèce	2023	2022
aigrette garzette	x	x
barge à queue noire	x	x
bécasseau cocorli		x
bécasseau variable	x	
bécassine des marais	x	x
bernache du canada	x	
canard colvert	x	x
canard siffleur	x	x
canard souchet	x	x
chevalier aboyeur	x	x
chevalier combattant, combattant varié	x	
chevalier culblanc	x	x
chevalier gambette	x	x
chevalier guignette	x	x
chevalier sylvain	x	
courlis cendré	x	x
courlis corlieu		x
cygne tuberculé	x	x
échasse blanche	x	x
foulque macroule	x	x
goéland argenté	x	x
goéland brun	x	
goéland cendré	x	
grand cormoran	x	x
grand gravelot	x	x
grande aigrette	x	x
grèbe castagneux	x	x
grèbe huppé	x	x
héron cendré	x	x
héron garde-boeufs, Pique boeufs	x	
mouette mélanocéphale	x	x
mouette pygmée		x
mouette rieuse	x	x
oie cendrée	x	x
pluvier argenté		x
pluvier doré	x	x
poule-d'eau, gallinule poule-d'eau	x	x
râle d'eau	x	x
sarcelle d'été	x	
sarcelle d'hiver	x	x
spatule blanche	x	x
tadorne de belon	x	x
vanneau huppé	x	x